

GOUVERNANCE

Un conseil de développement pour aider à prendre les bonnes décisions

Qu'est-ce qu'un conseil de développement ?

Le Conseil de Développement est une instance consultative et participative, un espace citoyen composé de bénévoles volontaires, intéressés par une réflexion pour améliorer la vie sur le territoire, partagée entre habitants, élus, et acteurs socio-économiques. Il rassemble citoyennes et citoyens d'horizons variés.

Qui fait partie du conseil de développement ?

Le conseil de développement est exclusivement composé de bénévoles, représentants de la société civile, acteurs économiques, sociaux, culturels et associatifs, présents sur le territoire.

Sa dernière composition a été arrêtée par délibération du conseil de communauté le 19 octobre 2020. Il compte 60 membres auxquels s'ajoutent dix personnalités qualifiées choisies pour leur expertise personnelle ou leur engagement civique, et nommées par le président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.

Quel est le but du conseil de développement ?

Le conseil de développement a bout but :

- d'initier des réflexions sur les grands enjeux de développement du territoire,
- d'apporter des avis éclairés et des propositions,
- de réfléchir ensemble à la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire.

Pour en savoir plus sur le Conseil de Développement (CoDev) de l'agglomération, consultez leur et leur page .

**GAILLAC -
GRAULHET**

Técou BP 80133 -
81604 - GAILLAC
Cedex

Accueil du public :
Du lundi au jeudi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h30
Vendredi :
8h45-12h15 / 13h45-
17h00